





Entreprendre dans le Grand Dijon

OBJECTIF GENERAL

BGE Perspectives apporte sa contribution au développement économique local du Grand Dijon en favorisant les conditions de création, de reprise et de développement des petites entreprises sur ce territoire.

4 grandes missions

Contribuer
au développement
économique durable
des territoires

Créer
et développer
des jeunes
entreprises

Favoriser
la réalisation
professionnelle
des personnes

Contribuer
au débat public

Disposant d'une offre complète et accessible à tous les publics, BGE est en capacité de déployer sur le Grand Dijon ses interventions sur l'ensemble du parcours de la création/reprise de TPE :

▶ DÉTECTER

▶ **Susciter et encourager les vocations**, grâce à différents outils de sensibilisation : « BGE Bus », modules pédagogiques auprès des scolaires, actions de sensibilisation dans les quartiers « Politique de la Ville », etc.

▶ ORIENTER

▶ **Aider le porteur de projet** à comprendre la réalité d'une création d'activité
▶ **Valider la « cohérence personne/projet »** : solidité de la motivation, évaluation du potentiel personnel, bilan de compétences, etc.

▶ STRUCTURER

▶ **Guider le porteur de projet** dans la projection de la future entreprise : étude de marché, plan d'affaires, stratégie commerciale, choix d'un statut juridique, etc.
▶ **Proposer des formations** complémentaires en fonction des besoins du porteur de projet

▶ FINANCER

▶ **Aider les créateurs d'entreprise à trouver les fonds nécessaires** à la réalisation de leur projet
▶ **Gérer des dispositifs financiers** : NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) et

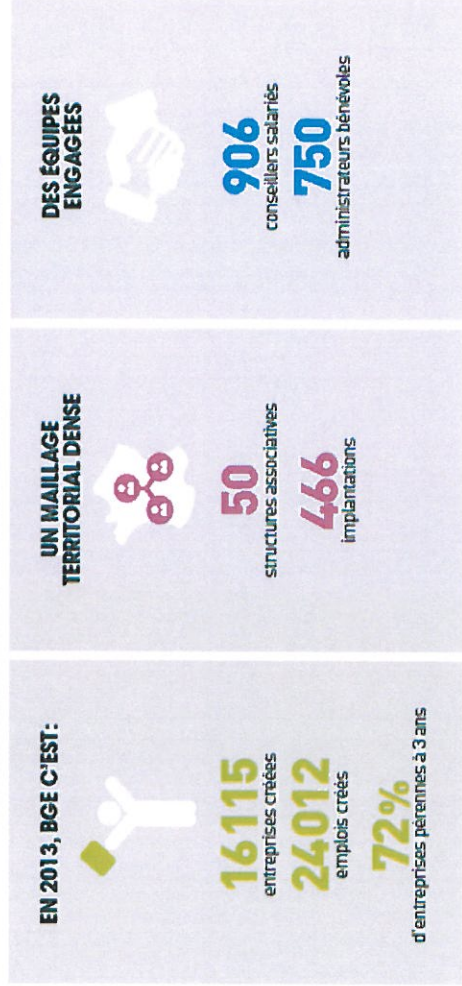
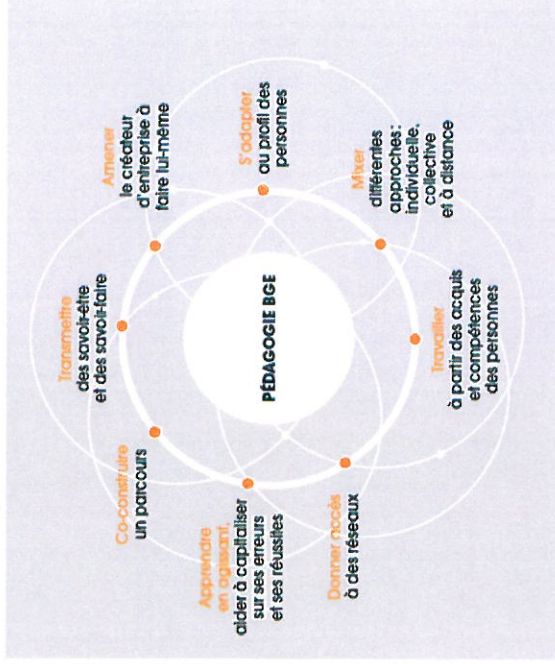
▶ PÉRENNISER ET DÉVELOPPER

▶ **Aider les entrepreneurs à pérenniser leur structure** sur les trois premières années d'activité : développement commercial, organisation administrative, tableaux de bord, formations, etc.
▶ **Consolider le développement des associations employeuses** en portant des DLA (Dispositifs locaux d'accompagnement)



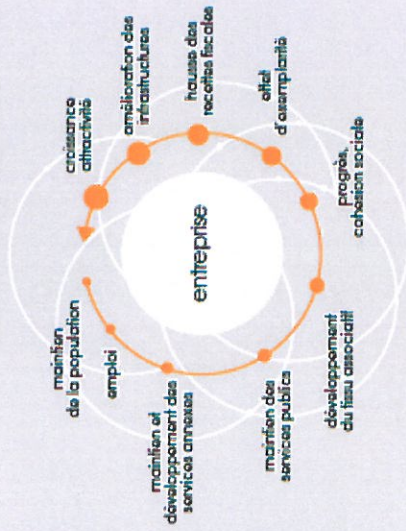
BGE Perspectives est issue de la fusion de BGE Saône et Loire et de BGE Côte d'Or, créée en 2000. Fortes de leur ancrage local respectif et de leurs valeurs communes, les deux associations ont décidé de fusionner le 1er juillet 2012 et permettre à BGE Perspectives d'être plus forte pour mener à bien ses missions sur son territoire, au plus près des porteurs de projet et de ses partenaires.

BGE appartient à un réseau national fort de 35 ans d'expérience :



Impact

LE CERCLE VERTUEUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



3,4 ans

C'est la durée de retour sur investissement des fonds engagés par la collectivité pour le financement de l'action de BGE, grâce aux activités et aux emplois générés sur le territoire.

(Source : étude menée par le cabinet GESTE pour le compte du réseau BGE sur un échantillon de 1 800 entreprises accompagnées par BGE)

PORTER LES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LE TERRAIN

Ils ont été accompagnés par BGE :

43% de femmes

13% de travailleurs handicapés

18% d'allocataires du RSA

12% de jeunes de moins de 26 ans

GÉNÉRER DES RICHESSES DURABLES

72%

C'est le taux de survie à 3 ans des entreprises accompagnées par BGE, vs. 65 % pour la moyenne nationale

70%

pour les demandeurs d'emploi longue durée

73,6%

pour les travailleurs handicapés

71%

pour les femmes

24 012

emplois créés en 2013, au démarrage des entreprises accompagnées



UN LIEU-RESSOURCES POUR LES PORTEURS DE PROJET DE CREATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE (TPE)

DÉTECTER

Les actions d'émergence portées par BGE défendent la posture pédagogique et les valeurs portées par les BGE : la personne au cœur du projet. Elle permet :

- de stimuler l'envie d'entreprendre,
- de rendre la personne autonome dans la construction de son parcours professionnel,
- de faire émerger des envies, des idées.

Elle offre une approche innovante de la réflexion sur la création d'activités.

La sensibilisation constitue une réponse au besoin de développement des valeurs et de la culture entrepreneuriale dans toutes les catégories de la population et sur tous les territoires.

Elle favorise la transmission de l'esprit d'initiative (au-delà de l'esprit d'entreprise) aux citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Elle permet de développer l'ambition entrepreneuriale des populations, d'augmenter le nombre de créations d'entreprises à potentiel, atouts du renouvellement économique.

⇒ **LES PRESENTATIONS « HORS LES MURS »** : BGE s'associe à différents événements locaux pour présenter l'entrepreneuriat. En lien avec une diversité de partenaires, ces présentations favorisent l'information et la lisibilité sur les dispositifs locaux.

On notera comme exemple significatif des réunions d'information au sein de Pôle Emploi, co-animées avec l'ADIE de manière régulière (tous les 2 mois), autour des sujets principaux de l'auto-entrepreneuriat et de l'étude de marché.

La régularité des réunions est importante afin que les porteurs de projet puissent s'inscrire dans une démarche de recherche d'informations active avec des rendez-vous individuels et collectifs réguliers.

⇒ **LA SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE** : BGE Perspectives peut intervenir en milieu scolaire afin de faire connaître l'entrepreneuriat aux élèves, leur permettre aux élèves d'avoir un premier aperçu concret de la création d'entreprise, leur expliquer que la création d'entreprise peut un jour se présenter dans leur parcours professionnel, leur faire rencontrer un chef d'entreprise, les informer sur l'existence de structures spécialisées dans l'accompagnement à la création d'entreprise, faire un lien pratique avec le cours théorique. BGE dispose d'outils spécifiques agréés par une convention cadre avec l'Education Nationale.

ORIENTER

⇒ **Accueil et orientation des porteurs de projets** (écoute, information, aide à la clarification d'un projet, évaluation du projet, orientation)

L'accueil se traduit par un entretien individuel semi-directif au cours duquel le candidat à la création expose son projet de manière détaillée avec l'aide du chargé de mission. Notamment, sont abordés :

- le parcours personnel et professionnel de la personne ;
- les motivations de la personne à la création de son entreprise ;
- les compétences professionnelles et les capacités personnelles à mettre au service du projet ;
- l'état d'avancement du projet (idée, étude, réalisation) ;
- les différentes composantes du projet.

Le premier accueil permet :

- une première détection des atouts à valoriser et des handicaps à surmonter pour la personne et son projet ;
- une description de la démarche de gestion de projet d'entreprise et la présentation succincte des aides existantes, des exonérations potentielles, du contexte et des modalités de création d'une entreprise ;
- l'information sur les lieux et organismes détenteurs de connaissances nécessaires à l'étude du projet ;
- la production d'une liste des premières actions concrètes à mener ;
- l'élaboration d'un plan de travail personnalisé.

⇒ **Ateliers collectifs « Paroles d'Experts »**

Ces ateliers viennent compléter le dispositif d'accompagnement individuel.

L'objectif est de créer un lieu et des temps où les personnes peuvent :

- se rencontrer, échanger sur leurs projets,
- mutualiser des réflexions, chercher ensemble des solutions,
- rencontrer des experts

Ces ateliers sont ouverts à tout public et animés par un chargé de mission de la BGE ou un chargé de mission du Pôle d'Economie Solidaire, avec la présence d'intervenants extérieurs, experts dans leur domaine.

Les thèmes sont variés et évoluent selon l'identification des besoins des porteurs de projet :



- Quelle communication pour mieux vendre ?
- Les charges sociales, la protection sociale des non salariés
- Comment réaliser une étude de marché ?
- Structures juridiques et fiscalité des entreprises
- Comprendre et utiliser les outils de gestion
- Initiation à la logique comptable
- Questions d'ordre juridiques
- Le financement bancaire
- Comment fixer son prix de vente ?
- Comment prospecter et fidéliser ?
- Jeu d'initiation à la comptabilité, ...

Ces thèmes, abordant des points majeurs et incontournables de toutes démarches de création d'entreprise, ils ont donc vocation à se répéter dans le temps.



STRUCTURER

⇒ **Accompagnement et conseil dans la démarche de création d'entreprise** : formalisation du projet, étude de marché, montage économique et juridique, démarches administratives, plan de financement, mise en réseau, ...

Il s'agit d'identifier les conditions de la faisabilité et de la pérennité de la création de l'entreprise, et de bâtir avec le porteur de projet le plan d'actions qui permettra de les réunir.

L'accompagnement vise à mettre le candidat à la création d'entreprise dans des situations de choix, de prise de décision quant à la conduite de son projet.

C'est aussi une phase durant laquelle sont organisés les transferts méthodologiques qui aideront le porteur de projet à s'affirmer dans son futur métier de chef d'entreprise.

Plusieurs entretiens individuels, d'une durée d'1 à 2 heures environ, sont menés selon une méthode de conduite de projet. Ils s'effectuent en alternant des entretiens individuels et des séances de travail personnel.

L'accompagnement amène à la mise en forme du projet, au travers d'un « Plan d'affaires », prêt à être présenté aux éventuels partenaires et financeurs.

Pour mener à bien cette étape, et pour proposer au porteur de projet un accompagnement de qualité, BGE Perspectives fait appel à des experts locaux pour des conseils spécialisés : chambres consulaires, experts comptables, juristes, etc ...

⇒ **Formations à la création reprise d'entreprise** :

- ✓ Créer et Reprendre une entreprise
- ✓ Des Elles pour Entreprendre :

Formation longues destinées à des personnes (mixte ou 1 session spécifique femmes) dont la faisabilité du projet est avérée et qui souhaitent acquérir les connaissances et les outils liés au montage de leur dossier de création en vue de pérenniser l'entreprise



▶ PÉRENNISER ET DÉVELOPPER

⇒ Animation d'un réseau de créateurs : « Résonance »

- Objectifs :
 - Rompre l'isolement du créateur d'entreprise
 - Créer des lieux d'échanges entre créateurs d'entreprise
 - Accompagner les 1^{ers} développements de l'entreprise
 - Apporter des informations techniques
- Public ciblé : jeunes créateurs d'entreprise (moins de 3 ans)



⇒ Suivi individuel d'entreprises créées

- Phase de diagnostic : Visite de l'entreprise et des différents espaces (production, administratif, vente...) et diagnostic de l'entreprise sur les investissements, aides, aspects économiques et financiers, démarches commerciales, organisation administrative et comptable, gestion du temps, mise en place des outils de gestion
- Phase de préconisation et de conseil : Mise en place organisationnelle, aide à la mise en œuvre de la stratégie commerciale, recherche d'axes de développement, développement de l'autonomie du chef d'entreprise

QUELQUES EXEMPLES D'ENTREPRISES ACCOMPAGNEES PAR BGE

openR

Suite à un parcours de salarié avec de très bons retours clients, Mr V. a décidé de créer son entreprise, saisissant l'opportunité de la proposition d'association d'un une société de maîtrise d'ouvrage d'éoliennes. Aujourd'hui, la société effectue les prestations suivantes :

- Management QHSE et optimisation
- Bilans et audit techniques
- Mesures et diagnostics
- Maintenance et exploitation

L'entreprise a intégré un autre gérant issu de l'entreprise partenaire, une assistante a été embauchée à mi-temps ainsi qu'un technicien, embauché en CDI. Une embauche de plus est prévue pour 2015.

EDEN BAR

Après près d'une année d'audit et d'accompagnement messieurs C. et G. sont enfin devenus chefs d'entreprise. L'un éducateur en milieu scolaire, l'autre moniteur d'auto-école, tous deux rêvaient d'une reconversion professionnelle. C'est lors d'un échange avec l'un de leurs amis et gérant depuis 20 ans de l'EDEN bar à Dijon (établissement à vendre), qu'ils ont saisi cette opportunité. C'est ainsi que depuis novembre 2014, ils sont devenus co-gérants de cette institution dijonnaise. Ils jonglent maintenant avec toutes les facettes du métier de chef d'entreprise : vendeur, gestionnaire, manager de plusieurs collaborateurs. Accompagnés par BGE durant plusieurs mois, ils ont également bénéficié d'un prêt d'honneur afin de boucler le plan de financement de 600 000 €.

L-L-B

Après des études à Dijon puis à Oslo, cette jeune norvégienne est revenue sur les terres bourguignonnes pour y créer une marque de vêtement féminin haut de gamme vendu à Dijon mais aussi et surtout à travers l'Europe (Londres, Berlin ...). Plusieurs mois d'accompagnement ont été nécessaires pour parfaire le dossier afin notamment d'obtenir les financements indispensables à la création de l'entreprise. C'est donc sous la marque L-L-B qu'est promue la créativité dijonnaise à travers l'Europe, avec comme fondements des messages éthiques et écologiques.



MOYENS DE L'ACTION

⇒ **Moyens humains et matériels**



L'équipe est composée de 17 salariés : 12 conseillers dont 3 intervenants sur le territoire du GRAND DIJON et 5 personnes assumant des fonctions support d'administration et de direction.

Le conseil d'administration accueille 10 bénévoles, issus d'horizons divers : industrie, banque, expertise comptable, économie sociale, insertion.

Les bureaux de BGE PERSPECTIVES sur le GRAND DIJON sont situés au cœur du Parc Valmy, dans des locaux partagés avec BOURGOGNE ACTIVE

	OBJECTIFS 2015	
	Personnes résidant dans le Grand Dijon	Total activité Côte d'Or
Nb de personnes accueillies*	280	400
Nb de personnes accompagnées*	180	300
Nb d'entreprises suivies	60	80
Nb de créations-reprises d'entreprise*	80	110

⇒ **Moyens financiers :**

BGE PERSPECTIVES sollicite le GRAND DIJON pour 2015 une subvention de 20.400€ correspondant au même niveau que les années antérieures, à savoir :

50 accueils x 2 h X 60 € = 6 000€

Accompagnement : 20 x 12 h x 60 € = 14 400 €

Total : 20 400 euros

Le budget prévisionnel de la structure est présenté en page suivante



Budget prévisionnel 2015

CHARGES		PRODUITS	
60 – Achat		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	420 000
61 – Services extérieurs	129 356	74 – Subventions d'exploitation	531 500
62 – Autres services extérieurs	239 094	CUCS DLA	80 100 200 000
63 – Impôts et taxes		Région(s) Département(s) CG 71	85 000 20 000
64 – Charges de personnel	569 161	Communes et agglomérations GRAND DIJON	48 000 20 400
66 – Charges financières	1100	Fonds européens Emplois tremplin	75 000 3 000
67 – Charges exceptionnelles		75 – Autres produits de gestion courante Dont cotisations	
68 – Dotation aux amortissements	21500	76 – Produits financiers 77 – Produits financiers	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		78 – Reprises sur amortissements et provisions 79 – transfert de charges	28 000
TOTAL DES CHARGES	979 500	TOTAL DES PRODUITS	979 500